

AVIS D'APPEL A PROJETS POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION DES PERIMETRES AGRICOLES DE BAGREPOLE

Date de publication : 14 octobre 2025

Date limite de soumission : 14 novembre 2025 à 16h00 GMT

OBJET

Dans le cadre de l'offensive agro-pastorale et halieutique lancée par le Gouvernement du Burkina Faso et dans l'optique d'assurer la souveraineté alimentaire du pays à travers la modernisation de l'Agriculture et la création de richesses, la Société de Développement Intégré du Pôle de Bagré (BAGREPOLE S.E.M) lance un Appel à Projet (AP) pour sélectionner des agro investisseurs dotés de solides compétences et capacités pour aménager et exploiter **1 436,83 ha** des terres agricoles dans la plaine de Bagré. Les projets recherchés doivent être innovants, créateurs d'emplois décents et de valeur ajoutée et respectueux des principes de durabilité environnementale.

CIBLES

Peuvent prendre part à cet appel à projets, les acteurs suivant démontrant d'une volonté et d'une capacité avérée à investir et à opérer dans le secteur agricole :

- Entreprises agricoles structurées : Sociétés privées, coopératives agricoles, groupements d'intérêt économique (GIE) ayant une expérience significative ;
- Investisseurs individuels : Entrepreneurs agricoles, Burkinabè ou étrangers, avec une vision claire et les moyens de la concrétiser ;
- Consortiums : Associations d'acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, financiers) cherchant à mutualiser leurs ressources et expertises.

Les terrains objet du présent appel à projets sont situés dans la plaine de Bagré (province du Boulgou, région du Nakanbé) et sont constitués en seize (16) blocs avec des superficies variant entre 52,5 hectares à 147,52 hectares.

DOSSIER D'APPEL A PROJETS ET CANAUX DE COMMUNICATION

Le dossier d'appel à projets peut être retiré à la Direction Générale de BAGREPOLE à Bagré ou téléchargé à l'adresse : <https://intranetpreca.agriculture.bf/s/9RqcziZA33X7DwQ>

Le présent avis d'appel à projet peut être consulté :

Avis_Appel_Projet_AllocationTerresAgricoles_BAGREPOLE/octobre 25

- à la Direction Générale de BAGREPOLE sis à Bagré ;
- dans les Directions Régionales de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques du NAKANBE et du NAZINON respectivement à Tenkodogo et Manga ;
- dans les mairies des communes de BAGRE, BANE, BITTOU ET ZABRE.

DOSSIER DE CANDIDATURE ET MODALITÉS DE SOUMISSION

Le dossier de candidature est composé :

- d'une demande sur imprimé fourni par BAGREPOLE et timbrée à mille (1000) francs CFA
- d'une quittance de paiement des frais de dossier d'un montant de dix mille (10 000) francs CF non remboursable ;
- dossier de projet.

Le dossier de projet être élaboré par bloc de terrain souhaité par le candidat dans la limite de deux (02) blocs au maximum, rigoureusement selon le canevas de soumission détaillé dans le dossier d'appel à projets. Le dossier de soumission devra être déposé sous pli fermé, en **cinq (05) exemplaires (1 original et 4 copies)**, au plus tard le **14 novembre 2025 à 16h00 GMT** au Secrétariat de la Direction Générale de BAGREPOLE, sis à **Bagré, ou par les voies ci-dessous :**

- Email : info@bagrepole.bf
- La Poste Burkina : BAGREPOLE, 03 BP 7037 OUAGADOUGOU 03, BURKINA FASO

La sélection des promoteurs se fera en une seule phase et pour cela la Direction Générale recommande vivement aux candidats de visiter les sites des terrains pour disposer de toutes les données pertinentes avant de soumettre leur dossier de candidature. La Direction Générale se tient à disposition pour organiser cette visite avec les candidats qui vont se manifester. En tout état de cause, aucune visite terrain ne sera possible dans les sept (07) jours précédant la date de clôture de l'appel à projet.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

- **Monsieur TRAORE Fidèle**, téléphone : 70855981/76235151
- **Monsieur OUEDRAOGO Inoussa**, téléphone : 70138935/ 58871606

Fait à Bagré, le 09 octobre 2025

Le Directeur Général



Patarbtalé Joseph NIKIEMA

Chevalier de l'Ordre du Mérite du Développement Rural